



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AgraFlora Organics conclut un accord d’approvisionnement stratégique avec un distributeur des supermarchés Loblaws et Metro

Vancouver, Colombie-Britannique / 20 novembre 2019 — AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE : AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse d’annoncer qu’elle a conclu un contrat d’approvisionnement privilégié (le « contrat d’approvisionnement ») avec le courtier et grossiste en produits de grande consommation canadiens (« PGC »), Red Phoenix International Trading Ltd. (« RPI »).

Selon les termes de ce contrat d’approvisionnement, RPI distribuera aux détaillants nationaux à grande surface, la gamme de produits infusés d’huile de graine de cannabis sativa biologique d’AgraFlora y compris son baume à lèvres biologique Whole Hemp Health (« WHH ») ainsi que les produits à base de chanvre Edibles & Infusions. RPI a signé des accords de distribution en gros avec les détaillants en aliments canadiens de premier ordre suivant :

- Loblaws Inc. ;
- Metro Inc. ;
- Sobeys Inc. ;
- The North West Company; et,
- Giant Tiger Stores Ltd.

La société prévoit que son contrat d’approvisionnement avec RPI accélérera la rotation de stock et les chiffres de vente de ses produits de grande consommation infusés d’huile de graines de cannabis biologique par un facteur trois. En outre, le contrat d’approvisionnement renforcera les efforts d’AgraFlora visant à obtenir une visibilité accrue sur les étalages, tout en familiarisant les consommateurs avec sa ligne haut de gamme de produits 2.0 à base de cannabis.

Brandon Boddy, PDG d’AgraFlora, a déclaré : « Notre contrat d’approvisionnement avec RPI indique au marché national que nous avons formulé une ligne commercialisable de produits de grande consommation infusés d’huile de graines de cannabis sativa. La quête de la société visant à obtenir un espace de vente défendable et hautement visible découle de notre thèse interne selon laquelle, dans l’arène du cannabis 2.0, les consommateurs s’orienteront vers des marques reconnaissables, situées sur les étagères des magasins à grande surface et des dépanneurs.

Fondés sur des discussions approfondies avec des experts de l’industrie et des décideurs compétents, nous restons optimistes sur le fait que la réglementation anticipée sur le cannabidiol de Santé Canada classera la CBD en tant que produit de santé naturel, permettant ainsi une prolifération généralisée à travers le Canada et libérant une valeur cachée dans la chaîne de valeur du cannabis d’AgraFlora. Lors de la promulgation de ces réglementations anticipées de la CDB, nous chercherons à introduire, dans nos canaux de distribution déjà bien développés, les différentes variétés de nos produits existants imprégnés

de CBD. Notre stratégie est centrée sur la distribution de solutions basées sur le CBD à des publics ciblés, déjà connus et reconnus dans l'ensemble de notre réseau de distribution. Alors que le CBD continue de s'incruster dans les produits de grande consommation, nous restons bien outillés pour tirer parti d'un environnement réglementaire en pleine mutation, tout en conquérant une part de marché importante du marché canadien réservé aux adultes.

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance. Elle possède une installation de culture intérieure à London, en Ontario, et est un partenaire dans la coentreprise Propagation Service Canada qui détient un vaste complexe de serres de 2 200 000 pieds carrés à Delta, en Colombie-Britannique. La société est également en train de réaménager une usine de fabrication de produits comestibles de 51 500 pieds carrés, conforme aux bonnes pratiques de fabrication "BPF" située à Winnipeg, au Manitoba. AgraFlora a réussi à créer de la valeur pour ses actionnaires et cherche activement d'autres occasions à saisir au sein de l'industrie du cannabis. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.agraflora.com.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :
Remy Scalabrini, Maricom Inc.
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines "informations prospectives" au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que "planifier", "s'attendre", "projeter", "avoir l'intention de", "croire", "anticiper", "estimer" et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions "peut" ou "sera" se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les

incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.